

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 772/2014
Date: 11 juin 2014
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 656409
Classification: Non classifié

Rapport de gestion 2013 de l'Université de Berne Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant l'Université sont définis dans la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations attribué à l'Université par le Conseil-exécutif pour les années 2010 à 2013 (ACE n° 2243 du 23 décembre 2009).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que l'Université de Berne a fourni des prestations remarquables durant l'année sous revue :

- En Suisse, 138 621 étudiants et étudiantes étaient inscrits en haute école universitaire durant l'année d'études 2012-2013 (contre 134 838 l'année précédente). Le nombre de personnes étudiant à l'Université de Berne continue de progresser. D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), il s'élevait à 14 920 en 2011 et à 15 406 au semestre d'automne 2012 (hors formations continues DAS/CAS). Au semestre d'automne 2013, l'Université comptait 16 257 étudiants et étudiantes, ce qui représente une hausse de 5,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Elle demeure donc la plus grande université de la région Espace Mittelland (Berne, Neuchâtel et Fribourg). Par rapport aux effectifs des universités de Fribourg (10 084 étudiants et étudiantes) et de Neuchâtel (4345 étudiants et étudiantes) pour l'année 2012, l'Université de Berne disposait d'une part de marché de 53 pour cent (contre 51,2 % l'année précédente). Durant l'année d'études 2012-2013, elle proposait par ailleurs 39 filières de bachelor et 63 filières de master ainsi que sept masters spécialisés.

- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes d'autres cantons fréquentant l'Université de Berne a de nouveau augmenté. Au semestre de printemps 2013, ils étaient 4823, contre 4671 l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 3,3 pour cent. Le nombre d'étudiants et d'étudiantes bernois immatriculés dans les universités d'autres cantons durant la même période a également augmenté. Pendant le semestre de printemps 2013, 2632 étudiants et étudiantes bernois étaient ainsi inscrits dans une université située dans un autre canton, contre 2616 pour le semestre de printemps 2012. Ce nombre a donc augmenté de 0,6 pour cent. Au semestre d'automne 2013, la part des étudiants et étudiantes de l'Université de Berne domiciliés à l'étranger était de 13 pour cent, tout comme en 2012.



- En 2013, la mise en œuvre des premières mesures du plan d'action sur l'égalité des chances pour les années 2013 à 2016 (« Aktionsplan Gleichstellung 2013-2016 ») était au centre des préoccupations. L'Université a ainsi ancré les objectifs en la matière dans sa Stratégie 2021 et dans sa charte. Afin de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans la procédure de nomination des membres du corps professoral, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes participera à l'avenir aux procédures de recrutement des professeurs et professeures ordinaires et extraordinaires. L'objectif consistant à accroître la proportion de femmes au sein du corps professoral reste toutefois difficile à atteindre. Celle-ci stagne en effet par rapport à l'année précédente : elle s'élevait à 17,3 pour cent en 2013 et à 17,4 pour cent en 2012. En revanche, on constate avec satisfaction que la proportion de femmes occupant une fonction de professeure assistante a augmenté : de 31,2 pour cent en 2012, elle est passée à 40,3 pour cent en 2013.
- De nouveaux instruments ont été développés dans le domaine de l'enseignement. Il s'agit de la boîte à outils d'apprentissage en ligne *iTools*, qui permet aux personnes en formation de créer leurs propres forums, groupes de partage de fichiers ou sondages.
- Au cours de l'année 2013, le dernier module du programme « Kernsystem Lehre » (KSL), qui recense les prestations des étudiants et étudiantes, a été introduit. Compte tenu de la complexité des données, la mise en place du nouveau système a nécessité des moyens importants et posé quelques problèmes. En comparaison à son prédécesseur, KSL comporte toutefois des avantages manifestes en matière de flexibilité et de clarté.
- Les conditions d'encadrement restent critiques dans certains domaines (gestion d'entreprise, psychologie, droit, histoire et géographie). L'Université prévoit donc, à partir de 2014, de consacrer à leur amélioration une partie de l'excédent de produits enregistré en 2013, qui s'élève à dix millions de francs.
- Une étape importante de l'année 2013 a été l'adoption de la Stratégie 2021, qui se divise en quatre stratégies partielles : l'Université de Berne entretient sa vocation généraliste, elle se démarque à travers cinq thèmes (durabilité, santé et médecine, matière et univers, connaissance interculturelle, politique et administration), elle renforce sa réputation d'université d'enseignement et elle se distingue par une promotion ciblée de la relève scientifique. La vision de la nouvelle Stratégie 2021 peut se résumer en quelques mots : le savoir crée de la valeur.
- Les deux premiers Pôles de recherche nationaux (PRN) attribués à l'Université de Berne il y a douze ans (Nord-Sud et Climat) ont été fermés en 2013, mais cette dernière s'est vu confier, en décembre 2013, deux autres PRN dans le cadre du quatrième appel à propositions de thèmes. De concert avec l'Université de Genève, le PRN PlanetS étudie comment les systèmes planétaires se forment et évoluent. Le PRN RNA & Disease, géré avec l'EPF Zurich, est quant à lui dédié aux acides ribonucléiques et à leurs effets sur les maladies. L'Université de Berne abritera ainsi de nouveau cinq PRN à partir de 2014. Au total, 21 projets PRN sont actuellement en cours en Suisse. Vu le nombre de PRN qui lui sont attribués, l'Université de Berne joue un rôle central en la matière.
- Les recettes de l'Université de Berne issues des fonds de tiers ont de nouveau progressé. 240 millions de francs de fonds de tiers lui ont ainsi été versés en 2013.

- Dans le domaine du transfert de savoirs et de technologies, le nombre de coopérations avec des partenaires économiques des secteurs privé et public a augmenté par rapport à l'année précédente (+14 %). Cette hausse montre que les membres de l'Université jouissent d'un bon réseau et témoigne de l'attrait de l'institution en matière de coopération. Outre 531 contrats de recherche en faveur de projets de coopération, six nouveaux contrats de licence ont pu être conclus et trois nouvelles entreprises spin-off ont été créées.

- Le 1^{er} janvier 2013, l'Université de Berne est passée au système de subventionnement, ce qui a eu des conséquences dans plusieurs domaines. Le canton verse désormais une contribution fixe à l'Université, dont les comptes ne font plus partie de ses propres comptes. Enfin, la direction de l'Université est chargée de la conduite de la gestion financière.

- L'activité de l'Université de Berne dans le domaine des infrastructures immobilières a atteint son point culminant avec la mise à contribution du complexe de hautes écoles von Roll, utilisé depuis le semestre d'automne 2013 par l'Université et la Haute école pédagogique germanophone.

- Le dernier entretien de controlling entre la Direction de l'instruction publique et la direction de l'Université a eu lieu le 15 novembre 2013. La Direction de l'instruction publique a constaté que l'Université s'acquittait de manière irréprochable de son mandat législatif et qu'elle avait en majorité atteint ou dépassé les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif. Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles a étudié le rapport sur l'Université de Berne le 23 avril 2014.

2. Bases légales

- Article 60 et article 72, alinéa 2 de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11)

3. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport de gestion 2013 de l'Université de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Annexe

- Rapport de gestion de l'Université de Berne

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique
- Direction des finances